AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Article L 2121-10 du CGCT

Le Conseil Municipal de la commune de BOFFRES se réunira à la mairie le **mardi 22 septembre 2026** à **19h** en session ordinaire.

Ordre du jour

Hommage à M ROZIER et M BERGERON

Information : enregistrement des conseils municipaux

1- *Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 23 06 2026*
2- *Création d'un conseil municipal de jeunes*
3- *Participation aux frais de scolarité : convention avec la mairie de Châteauneuf-de-Vernoux*
4- *Mise à jour du Tableau de classement de voirie : choix du cabinet*
5- *Instauration de la TLV au 01/01/2027*
6- *Convention avec la mairie de Champis pour le remplacement secrétaire de Mairie*
7- *CCRC - adhésion au service mutualisé informatique : signature de la convention*
8- *CCRC - adhésion au service mutualisé prévention : signature de la convention*
9- *Groupes de travail : projet maison Hilaire et projet terrain Hilaire*

Questions diverses

- *Ecole : rentrée scolaire 2026*
- *CCRC :*
- *CCAS :*
- *Point budget : consommation des crédits, frais de fonctionnement de l'école et de la cantine*
- *Manifestations : bilan de cet été, des visites commentes, du forum et informations les manifestations de fin d'année, rallye du haut Dauphiné 05/12*
- *Fonctionnement du service secrétariat pour octobre et novembre*

Fait à BOFFRES, le 16 septembre 2026
M. Le Maire,
Hubert JUGE

MAIRIE DE BOFFRES (Ardèche)